



MUNICIPALITÉ DE
ST-MARTIN

Rue de l'Église 5 | CH – 1969 St-Martin
T +41 (0)27 282 50 10 | F +41 (0)27 282 50 17
saint-martin.ch | commune@saint-martin.ch

MUNICIPALITE

PLAN FINANCIER

2026 – 2029

Approuvé par le Conseil municipal le 26 novembre 2025

GAËTAN ROSSIER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal

Porté à la connaissance de l'Assemblée primaire du 16 décembre 2025

GAËTAN ROSSIER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
1. Préambule	
1.1 Introduction	4
1.2 Dispositions légales	4
2. Données statistiques	
2.1 Démographie	5
2.2 Fiscalité	7
3. Plan financier 2026-2029	
3.1 Objectifs généraux à court et moyen terme	8
3.2 Plan financier	9
3.3 Evolution du compte de résultats 2026-2029	9
3.4 Planification des investissements 2026-2029	10
3.5 Evolution de la fortune et des engagements 2026-2029	14
3.6 Indicateurs financiers	14
3.7 Evolution des indicateurs financiers	16
4. Considérations finales	16

1. PREAMBULE

1.1 Introduction

Sur la base des comptes 2024 et des budgets 2025 et 2026, l'exécutif a évalué le développement prévisible des recettes, des dépenses courantes et des investissements pour une durée de quatre ans avec ses incidences sur l'endettement.

Le plan financier 2026-2029 est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales.

L'estimation des charges et revenus financiers comporte de nombreuses incertitudes en raison de l'impondérabilité des éléments que la Commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des conséquences financières directes.

Par ailleurs, les collectivités locales sont tributaires des décisions et dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales avec une tendance marquée au transfert des charges vers les communes.

La volonté du Conseil municipal est de préserver un niveau d'endettement mesuré tout en conservant les acquis dans un état satisfaisant.

1.2 Dispositions légales

Ce rapport est rédigé conformément aux dispositions contenues dans l'article 79 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 30 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 24 février 2021.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Art. 31 Compétence et contenu

¹ *Le plan financier est traité et approuvé par le Conseil municipal.*

² *Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.*

³ *Il informe notamment sur :*

- a) l'évolution probable des charges et des revenus du compte de résultats ;*
- b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements prévus sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements ;*
- c) l'évolution prévisible du capital propre et de l'endettement.*

Le plan financier sous revue qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. DONNEES STATISTIQUES

2.1 Démographie

2.1.1 Structure de la population communale

Population au 31.10.2024			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	24	45	69
11 - 20	37	31	68
21 – 30	44	39	83
31 – 40	40	42	82
41 – 50	42	40	82
51 – 60	61	65	126
61 – 70	72	84	156
71 – 80	60	60	120
81 - 90	28	30	58
91 et plus	5	12	17
Total/moyenne	413	448	861

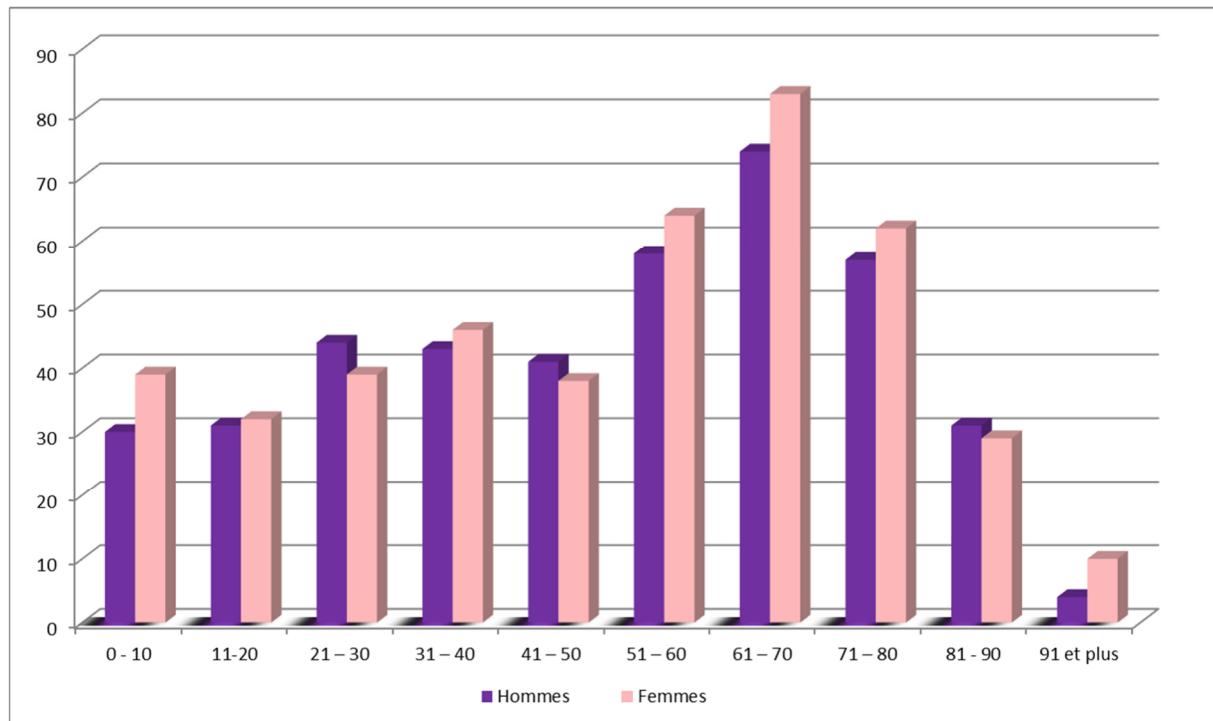
Population au 31.10.2025			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	30	39	69
11 - 20	31	32	63
21 – 30	44	39	83
31 – 40	43	46	89
41 – 50	41	38	79
51 – 60	58	64	122
61 – 70	74	83	157
71 – 80	57	62	119
81 - 90	31	29	60
91 et plus	4	10	14
Total/moyenne	413	442	855

Nous relevons une baisse de la population de notre Commune de 6 personnes ou 0.69%.

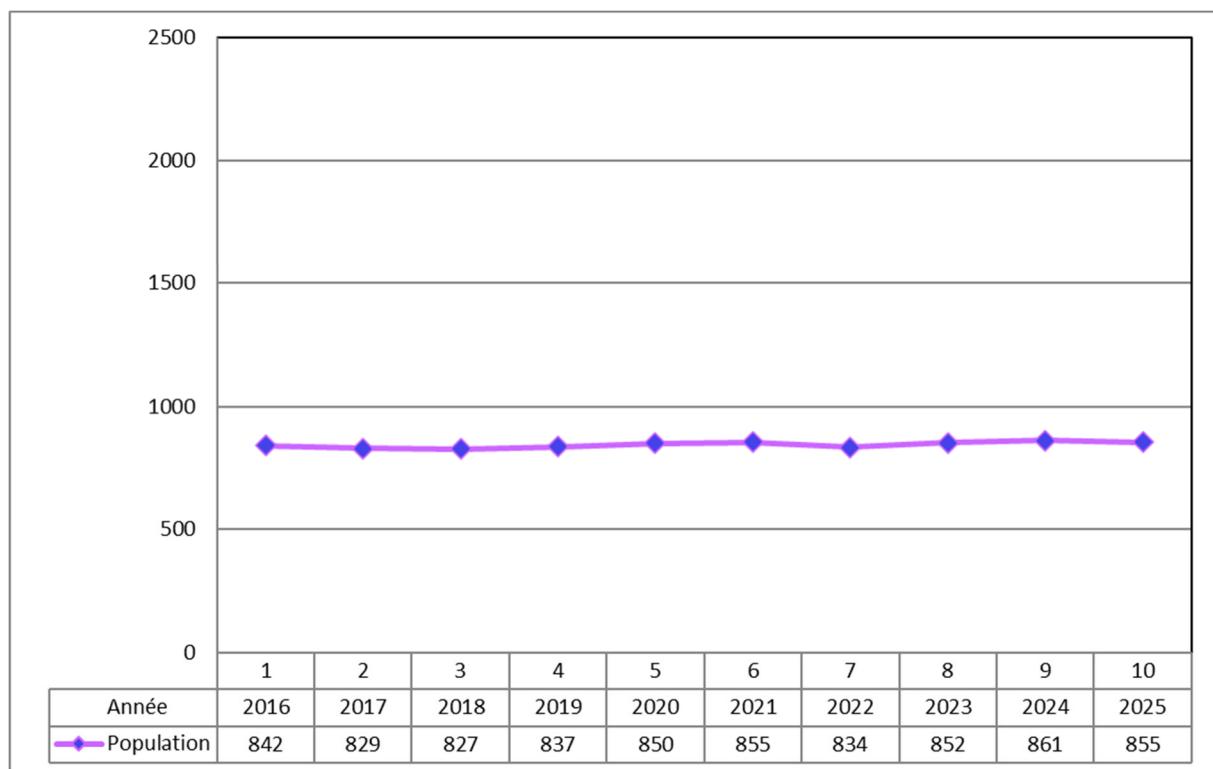
Les services performants et modernes offerts à la population (nurserie-crèche-UAPE, centre scolaire et appartements à louer), la qualité de vie, la prise en charge des primes d'assurance-maladie pour tous les jeunes jusqu'à leur majorité et la mise à disposition de terrains à bâtir à des tarifs préférentiels favorisent toutefois le maintien, respectivement la venue de nouvelles familles dans notre Commune.

2.1.2 Evolution démographique

Structure de la population par tranche d'âge



Population de 2016 à nos jours



2.2 Fiscalité

2.2.1 Imposition fiscale

En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50% plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double. La notion de taux d'imposition pondéré est parfois utilisée, soit chaque 10% d'indexation représente 0.05 point sur le coefficient.

Dès l'année fiscale 2025, avec un coefficient de 1.35 et une indexation de 150%, le taux pondéré de notre Commune est de 1.10 ((1.35-(5.0x0.05)). La pression fiscale s'étale ainsi d'un taux pondéré de 0.62 (coefficient 1 et indexation 176%) à 1.50 (coefficient 1.5 et indexation 100%). De plus, il n'est pas tenu compte du niveau de générosité de la collectivité en termes d'aides financières en tout genre.

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1.0 à 1.5 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

2.2.2 Recettes fiscales

Année fiscale 2023 - Revenus imposables							
Début	Fin	Montant imposable	% Montant imposable	Montant impôt	% Montant impôt	Nbre contribuables	% Nombre
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	109	20.49
1.00	25'000.00	983'900.00	4.25	38'866.80	2.27	67	12.59
25'001.00	50'000.00	5'460'600.00	23.56	324'688.60	18.96	142	26.69
50'001.00	70'000.00	6'383'400.00	27.54	479'887.50	28.03	107	20.11
70'001.00	100'000.00	6'344'200.00	27.37	502'194.35	29.33	78	14.66
100'001.00	150'000.00	2'609'700.00	11.26	221'927.80	12.96	22	4.14
150'001.00	200'000.00	686'600.00	2.96	67'147.50	3.92	4	0.75
200'001.00	9'999'999.00	707'800.00	3.05	77'613.00	4.53	3	0.56
		23'176'200.00	99.99	1'712'325.55	100.00	532.00	99.99

Année fiscale 2023 - Impôt sur le revenu							
Début	Fin	Montant imposable	% Montant imposable	Montant impôt	% Montant impôt	Nbre contribuables	% Nombre
0.00	0.00	63'400.00	0.27	0.00	0.00	116	21.85
1.00	1'000.00	839'800.00	3.63	29'838.75	1.74	55	10.36
1'001.00	2'000.00	2'032'200.00	8.78	99'282.75	5.80	64	12.05
2'001.00	3'000.00	2'980'200.00	12.88	176'559.70	10.32	69	12.99
3'001.00	4'000.00	2'585'300.00	11.17	173'732.25	10.16	50	9.42
4'001.00	5'000.00	3'657'500.00	15.80	259'135.95	15.15	57	10.73
5'001.00	6'000.00	2'786'100.00	12.04	211'865.60	12.39	39	7.34
6'001.00	7'000.00	1'949'800.00	8.42	161'458.55	9.44	25	4.71
7'001.00	8'000.00	1'282'300.00	5.54	104'807.90	6.13	14	2.64
8'001.00	9'000.00	1'416'500.00	6.12	134'112.70	7.84	16	3.01
9'001.00	10'000.00	566'900.00	2.45	57'076.80	3.34	6	1.13
10'001.00	12'000.00	669'900.00	2.89	64'627.35	3.78	6	1.13
12'001.00	15'000.00	931'600.00	4.03	89'990.65	5.26	7	1.32
15'001.00	20'000.00	474'500.00	2.05	48'914.60	2.86	3	0.56
20'001.00	30'000.00	624'100.00	2.70	65'723.00	3.84	3	0.56
30'001.00	40'000.00	283'600.00	1.23	33'198.50	1.94	1	0.19
		23'143'700.00	100.00	1'710'325.05	99.99	531.00	99.99

Année fiscale 2023 - Fortune imposable							
Début	Fin	Montant imposable	% Montant imposable	Montant impôt	% Montant impôt	Nbre contribuables	% Nombre
1.00	50'000.00	1'167'000.00	1.16	2'162.60	0.69	46	15.49
50'001.00	100'000.00	2'925'000.00	2.92	6'717.90	2.14	39	13.13
100'001.00	200'000.00	8'766'000.00	8.75	21'742.45	6.94	58	19.53
200'000.00	500'000.00	32'716'000.00	32.65	90'564.85	28.89	102	34.34
500'001.00	1'000'000.00	26'986'000.00	26.93	83'775.05	26.73	38	12.79
1'000'001.00	5'000'000.00	27'633'000.00	27.58	108'474.50	34.61	14	4.71
		100'193'000.00	99.99	313'437.35	100.00	297.00	99.99

Année fiscale 2023 - Impôt sur la fortune							
Début	Fin	Montant imposable	% Montant imposable	Montant impôt	% Montant impôt	Nbre contribuables	% Nombre
1.00	1'000.00	33'598'000.00	33.14	82'563.10	26.17	213	71.72
1'001.00	2'000.00	23'166'000.00	22.85	68'736.20	21.78	49	16.5
2'001.00	3'000.00	11'240'000.00	11.09	36'423.55	11.54	15	5.05
3'001.00	4'000.00	5'730'000.00	5.65	19'338.85	6.13	6	2.02
4'001.00	5'000.00	4'722'000.00	4.66	17'391.55	5.51	4	1.35
5'001.00	6'000.00	7'057'000.00	6.96	26'874.25	8.52	5	1.68
6'001.00	7'000.00						
7'001.00	8'000.00						
8'001.00	9'000.00						
9'001.00	10'000.00	2'323'000.00	2.29	9'408.15	2.98	1	0.34
10'001.00	12'000.00	5'530'000.00	5.46	22'396.50	7.10	2	0.67
12'001.00	15'000.00	3'017'000.00	2.98	12'218.85	3.87	1	0.34
15'001.00	20'000.00						
20'001.00	30'000.00	4'984'000.00	4.92	20'185.20	6.40	1	0.34
		101'367'000.00	100.00	315'536.20	100.00	297.00	100.01

3. PLAN FINANCIER 2026-2029

3.1 Objectifs généraux à court et moyen terme

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de résultats et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés. D'autres investissements pourraient être activés en fonction des besoins (parking, valorisation de l'eau potable).

Le Conseil municipal a marqué sa volonté de maintenir à l'avenir des résultats favorables et réaffirme ses intentions, soit :

- maintien de l'équilibre budgétaire
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible
- limitation de l'endettement dans les proportions admises par les indicateurs financiers
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales
- maintien d'une capacité d'investissement adaptée aux besoins communaux

3.2 Plan financier

Plan financier						
Résultat	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Plan financier 2027	Plan financier 2028	Plan financier 2029
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	7'248'505	5'778'260	5'901'530	5'933'200	5'983'200	5'993'200
Total des revenus financiers	8'740'350	7'467'110	7'018'260	7'019'450	6'884'450	6'959'450
Marge d'autofinancement	1'491'845	1'688'850	1'116'730	1'086'250	901'250	966'250
Amortissements planifiés	1'001'977	1'028'700	970'700	960'000	900'000	910'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	44'218	61'000	27'900	30'000	30'000	30'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	44'218	61'000	27'900	30'000	30'000	30'000
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	50'000	50'000	50'000	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	400'000	500'000	100'000	100'000	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	45'649	99'150	68'130	46'250	21'250	26'250
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	2'471'590	1'931'200	1'455'000	1'517'000	720'000	1'354'000
Total des recettes	609'134	682'000	326'000	250'000	220'000	80'000
Investissements nets	1'862'456	1'249'200	1'129'000	1'267'000	500'000	1'274'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	1'862'456	1'249'200	1'129'000	1'267'000	500'000	1'274'000
Marge d'autofinancement	1'491'845	1'688'850	1'116'730	1'086'250	901'250	966'250
Excédent (+) découvert (-) de financement	-370'611	439'650	-12'270	-180'750	401'250	-307'750
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	45'649	99'150	68'130	46'250	21'250	26'250
Excédent /Découvert du bilan	8'225'589	8'324'739	8'392'869	8'439'119	8'460'369	8'486'619
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	370'611	-439'650	-37'730	130'750	-451'250	307'750
Capitaux de tiers	10'785'552	10'345'902	10'308'172	10'438'922	9'987'672	10'295'422

3.3 Evolution du compte de résultats 2026-2029

Pour les années 2026 à 2029, le compte de résultats présente des charges stables et maîtrisées.

Les revenus financiers seront notamment impactés par le résultat comptable de la société des Forces Motrices de la Borgne FMdB SA et des bénéfices qui seront versés aux Communes partenaires, via la société simple Bramois Energie.

Le niveau actuel des redevances hydrauliques est garanti jusqu'à fin 2030, à savoir CHF 44/kW (puissance). La puissance se calcule de la manière suivante : 9.81 * débit moyen annuel (m^3/s) * chute (m).

Le plan financier 2026-2029 prévoit le maintien des redevances hydrauliques au niveau de la moyenne des années précédentes.

En vertu de ce qui précède, le plan financier 2026-2029 présente une marge d'autofinancement cumulée de CHF 4'070'480 et un excédent de revenus cumulés de CHF 161'880 après attribution d'un montant de CHF 200'000 à la réserve de politique budgétaire (CHF 100'000 en 2026 et CHF 100'000 en 2027).

La politique budgétaire doit influencer les comptes annuels, notamment pour lisser les résultats.

Le compte de réserve spécifique intitulé « Réserve de politique budgétaire » est assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage. Les attributions à cette réserve et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires, soit comme des revenus extraordinaires.

La réserve de politique budgétaire peut être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats (réserve conjoncturelle ou d'équilibrage).

Plan financier						
Résultat	Compte 2024	Budget 2025	Plan financier 2026	Plan financier 2027	Plan financier 2028	Plan financier 2029
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	7'248'505	5'778'260	5'901'530	5'933'200	5'983'200	5'993'200
Total des revenus financiers	8'740'350	7'467'110	7'018'260	7'019'450	6'884'450	6'959'450
Marge d'autofinancement	1'491'845	1'688'850	1'116'730	1'086'250	901'250	966'250
Amortissements planifiés	1'001'977	1'028'700	970'700	960'000	900'000	910'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	44'218	61'000	27'900	30'000	30'000	30'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	44'218	61'000	27'900	30'000	30'000	30'000
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	50'000	50'000	50'000	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	400'000	500'000	100'000	100'000	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	45'649	99'150	68'130	46'250	21'250	26'250

3.4 Planification des investissements 2026-2029

Les investissements nets du patrimoine administratif, attendus pour les années de planification 2026-2029, représentent un montant de 4.17 millions de francs. Une part importante du programme d'investissements servira à assurer les tâches prioritaires dévolues à une collectivité publique, soit :

- Cycle d'Orientation du Val d'Hérens
- Sentiers pédestres
- Home St-Sylve
- Financements des routes cantonales
- Routes communales et forestières
- Signalisation routière
- Parkings non-couverts
- Parkings couverts
- Local service technique
- Réseau d'eau potable
- Réseau des eaux usées
- Cimetière et columbarium

Le plan financier 2026-2029 prévoit **des investissements nets du patrimoine financier** pour un montant de CH 1'200'000. Il s'agit en l'occurrence d'un projet de transformation de l'ancienne école de St-Martin en appartements destinés à la location en résidence principale. Un mandat d'étude de faisabilité de CHF 30'000 figure au budget de fonctionnement 2026.

Plan financier		Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
Résultat	Compte 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	2'471'590	1'931'200	1'455'000	1'517'000	720'000	1'354'000
Total des recettes	609'134	682'000	326'000	250'000	220'000	80'000
Investissements nets	1'862'456	1'249'200	1'129'000	1'267'000	500'000	1'274'000

Lors de l'élaboration des budgets annuels, le Conseil municipal devra prioriser certains objets pour répondre aux objectifs réaffirmés au point 3.1.

Le tableau prévisionnel des investissements nets prend en compte les besoins nécessaires dans les différentes rubriques. De cette planification, il ressort les principaux points ci-après :

PLAN FINANCIER 2026-2029 - INVESTISSEMENTS

Patrimoine administratif (PA)	Montants	%
Logiciels	0.00	0.00%
Bâtiment administratif	0.00	0.00%
Complexe Evouettaz	0.00	0.00%
Equipement informatique administration	45'000.00	1.08%
Géomatique plans cadastraux	20'000.00	0.48%
Centre scolaire	0.00	0.00%
Equipement informatique écoles	24'000.00	0.58%
Cycle d'Orientation Val d'Hérens	120'000.00	2.88%
Bibliothèque communale	0.00	0.00%
Maison de Village	40'000.00	0.96%
Sentiers pédestres	170'000.00	4.08%
Réseau VTT Valais Alpine Bike	0.00	0.00%
Places de pique-nique	60'000.00	1.44%
Pont suspendu Euseigne - Ossona	10'000.00	0.24%
Home St-Sylve	300'000.00	7.19%
Structure d'accueil Les Maya'dzons	0.00	0.00%
Financement routes cantonales	240'000.00	5.76%
Routes communales	110'000.00	2.64%
Eclairage public	0.00	0.00%
Chemins publics	40'000.00	0.96%
Route agricole Etape 2 (route de la Combette)	0.00	0.00%
Route agricole Etape 3 (route d'Ossona)	100'000.00	2.40%
Route agricole Etape 5 (route des Freixes - Step)	0.00	0.00%
Route de la Borgne - La Lurette	0.00	0.00%
Routes forestières	135'000.00	3.24%
Véhicules et accessoires	130'000.00	3.12%
Machines et appareils	0.00	0.00%
Signalisation routière	100'000.00	2.40%
Parking non-couvert et accès Evouette	300'000.00	7.19%
Parkings couverts	650'000.00	15.59%
Local service technique	500'000.00	11.99%
Liaison câblée Euseigne - St-Martin	0.00	0.00%
Réseau d'eau potable	485'000.00	11.63%
Captations sources d'eau potable	165'000.00	3.96%
Réseau des eaux usées	60'000.00	1.44%
Step	0.00	0.00%
Déchetterie	0.00	0.00%
Décharge	0.00	0.00%
Cours d'eau et torrents	36'000.00	0.86%
Dangers naturels ouvrages de protection	40'000.00	0.96%
Cimetière	60'000.00	1.44%
Equipement zone à bâtir	200'000.00	4.80%
Révision PAZ / RCCZ	30'000.00	0.72%
Mini-centrale hydraulique (hydroélectricité)	0.00	0.00%
Panneaux solaires photovoltaïques	0.00	0.00%
Total investissements patrimoine administratif	4'170'000.00	100.00

Patrimoine financier (PF)	Montants	%
Appartements ancienne école de St-Martin	1'200'000.00	100.00%

Total investissements patrimoine financier	1'200'000.00	100.00
---	---------------------	---------------

TOTAUX RECAPITULATIFS PA ET PF	5'370'000.00
---------------------------------------	---------------------

PLAN FINANCIER 2026-2029 - INVESTISSEMENTS					
	2026 Budget	2027	2028	2029	
	Plan quadriennal				
Patrimoine administratif (PA)					
0 Administration générale	15'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	
Logiciels					
Bâtiment administratif					
Complexe Evouettaz					
Équipement informatique	15'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	
1 Ordre et sécurité publics, Défense	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	
Géomatique plans cadastraux		10'000.00		10'000.00	
2 Formation	42'000.00	30'000.00	42'000.00	30'000.00	
Centre scolaire					
Équipement informatique	12'000.00		12'000.00		
Cycle d'Orientation Val d'Hérens	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	
3 Culture, sport et loisirs, église	170'000.00	50'000.00	30'000.00	30'000.00	
Bibliothèque communale					
Maison de Village	40'000.00				
Sentiers pédestres	80'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	
Réseau VTT					
Places de pique-nique	40'000.00	20'000.00			
Pont suspendu Euseigne - Ossona	10'000.00				
4 Santé	83'000.00	83'000.00	84'000.00	50'000.00	
Home St-Sylve	83'000.00	83'000.00	84'000.00	50'000.00	
5 Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	0.00	
Structure d'accueil Les Maya'dzons					
6 Trafic et télécommunications	525'000.00	900'000.00	130'000.00	750'000.00	
Financement routes cantonales	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	
Routes communales	50'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	
Eclairage public					
Chemins publics (pose pavés)		20'000.00		20'000.00	
Route agricole Etape 2 (Combette)					
Route agricole Etape 3 (Ossona et Felliny)		100'000.00			
Route agricole Etape 5 (Freixes - Step et Tsampé)					
Route de la Borgne - La Luette					
Routes forestières	35'000.00	50'000.00	50'000.00		
Véhicules et accessoires	30'000.00	50'000.00		50'000.00	
Machines et appareils					
Signalisation routière (transportplan)		100'000.00			
Parking non-couvert et accès Evouette	300'000.00				
Parkings couverts	50'000.00			600'000.00	
Local service technique		500'000.00			
Liaison câblée Euseigne - St-Martin					
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	294'000.00	184'000.00	204'000.00	394'000.00	
Réseau d'eau potable	35'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	
Captations sources d'eau potable	145'000.00			20'000.00	
Réseau des eaux usées	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	
Step					
Déchetterie					
Décharge					
PGEE					
Cours d'eau et torrents	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00	
Dangers naturels ouvrages de protection	20'000.00		20'000.00		
Cimetière et columbarium	60'000.00				
Equipement des zones à bâtrir				200'000.00	
Révision PAZ / RCCZ	10'000.00	10'000.00	10'000.00		
8 Economie publique	0.00	0.00	0.00	0.00	
Mini-centrale hydraulique (hydroélectricité)					
Panneaux solaires photovoltaïques					
TOTAUX INVESTISSEMENTS PA	1'129'000.00	1'267'000.00	500'000.00	1'274'000.00	
Patrimoine financier (PF)					
Appartements ancienne école St-Martin		600'000.00	600'000.00		
TOTAUX RECAPITULATIFS PA ET PF	1'129'000.00	1'867'000.00	1'100'000.00	1'274'000.00	

3.5 Evolution de la fortune et des engagements 2026-2029

La marge d'autofinancement cumulée ne suffisant pas à couvrir les investissements nets, le compte de financement présente un découvert de financement cumulé de CHF 99'520.

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Financement des investissements						
Report des investissements nets	1'862'456	1'249'200	1'129'000	1'267'000	500'000	1'274'000
Marge d'autofinancement	1'491'845	1'688'850	1'116'730	1'086'250	901'250	966'250
Excédent (+) découvert (-) de financement	-370'611	439'650	-12'270	-180'750	401'250	-307'750

La fortune passera à CHF 8'486'619 au 31.12.2029 selon les prévisions budgétaires.

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	45'649	99'150	68'130	46'250	21'250	26'250
Excédent /Découvert du bilan	8'225'589	8'324'739	8'392'869	8'439'119	8'460'369	8'486'619

La dette brute ou les engagements passera à CHF 10'295'422 au 31.12.2029 selon les prévisions budgétaires.

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	370'611	-439'650	-37'730	130'750	-451'250	307'750
Capitaux de tiers	10'785'552	10'345'902	10'308'172	10'438'922	9'987'672	10'295'422

3.6 Indicateurs financiers

Indicateurs financiers	Comptes	Budget	Budget	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029

1. Taux d'endettement net (I1)

Dette nette I	CHF 1'121'795.93	682'145.93	644'415.93	775'165.93	323'915.93	631'665.93
Revenus fiscaux	CHF 3'103'504.50	2713'000.00	2'874'000.00	2'900'000.00	2'930'000.00	2'960'000.00
		36.15%	25.14%	22.42%	26.73%	11.06%
						21.34%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF 1'491'844.90	1'688'850.00	1'116'730.00	1'086'250.00	901'250.00	966'250.00
investissements nets	CHF 1'862'455.79	1'249'200.00	1'129'000.00	1'267'000.00	500'000.00	1'274'000.00
		80.10%	135.19%	98.91%	85.73%	180.25%
						75.84%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 - 100%	cas normal
50 - 80%	récession

Indicateurs financiers	Comptes	Budget	Budget	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF 42'778.79	68'200.00	84'700.00	85'000.00	83'000.00	81'000.00
Revenus courants	CHF 8726'644.24	7452'910.00	7054'060.00	7055'250.00	6920'250.00	6945'250.00
		0.49%	0.92%	1.20%	1.20%	1.20%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF 10'145'751.78	97'06'101.78	96'68'371.78	97'99'121.78	93'47'871.78	91'65'621.78
Revenus courants	CHF 8726'644.24	7452'910.00	7054'060.00	7055'250.00	6920'250.00	6945'250.00
		116.26%	130.23%	137.06%	138.89%	135.08%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF 2471'590.14	1'931'200.00	1'455'000.00	1'517'000.00	720'000.00	1'354'000.00
Dépenses totales	CHF 9'706'389.48	7'695'260.00	7'342'330.00	7'436'000.00	6'689'000.00	7'333'000.00
		25.46%	25.10%	19.82%	20.40%	10.76%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF 1044'755.98	1'096'900.00	1'055'400.00	1'045'000.00	983'000.00	991'000.00
Revenus courants	CHF 8726'644.24	7452'910.00	7054'060.00	7055'250.00	6920'250.00	6945'250.00
		11.97%	14.72%	14.96%	14.81%	14.20%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette 1	CHF 1'121'795.93	682'145.93	644'415.93	775'165.93	323'915.93	631'665.93
Population résidente permanente		841	853	860	865	870
		1'334	800	749	896	372

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF 1'491'844.90	1'688'850.00	1'116'730.00	1'086'250.00	901'250.00	966'250.00
Revenus courants	CHF 8726'644.24	7452'910.00	7054'060.00	7055'250.00	6920'250.00	6945'250.00
		17.10%	22.66%	15.83%	15.40%	13.02%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

3.7 Evolution des indicateurs financiers

Evolution indicateurs	Comptes	Budget	Budget	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
1. Taux d'endettement net (I1)	36.15%	25.14%	22.42%	26.73%	11.06%	21.34%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	80.10%	135.19%	98.91%	85.73%	180.25%	75.84%
	cas normal	haute conjoncture	cas normal	cas normal	haute conjoncture	récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0.49%	0.92%	1.20%	1.20%	1.20%	1.17%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	116.26%	130.23%	137.06%	138.89%	135.08%	139.02%
	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen
5. Proportion des investissements (I5)	25.46%	25.10%	19.82%	20.40%	10.76%	18.46%
	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	11.97%	14.72%	14.96%	14.81%	14.20%	14.27%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	1334	800	749	896	372	722
	endettement moyen	endettement faible				
8. Taux d'autofinancement (I8)	17.10%	22.66%	15.83%	15.40%	13.02%	13.91%
	moyen	bon	moyen	moyen	moyen	moyen

4. CONSIDERATIONS FINALES

Le plan financier 2026–2029 constitue un instrument de planification et de pilotage financier au sens des articles 30 et suivants de l’Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

Il permet à la Municipalité d’anticiper les effets budgétaires et financiers des politiques publiques, d’assurer la transparence vis-à-vis du Conseil municipal et de la population, ainsi que de maintenir une cohérence entre les orientations stratégiques et les ressources disponibles.

Ce document n'a pas de portée contraignante, mais il sert de référence pour la gestion prospective des finances communales. Les données qu'il contient reposent sur les informations actuellement disponibles et pourront être ajustées selon l'évolution du contexte économique, institutionnel ou législatif.

Conformément à l'article 32 OGFCo, la Municipalité procédera à une actualisation périodique du plan financier, afin d'assurer sa concordance avec les budgets annuels et les comptes. Ces révisions interviendront en priorité pour :

- s'adapter aux variations conjoncturelles ou structurelles de l'économie ;
- intégrer les décisions des autorités cantonales ou fédérales ayant une incidence sur les finances communales ;
- répondre aux besoins prioritaires d'investissements ou de services à la population.

La Municipalité poursuivra une gestion rigoureuse, transparente et durable des finances communales, veillant au maintien d'un équilibre budgétaire, d'une capacité d'investissement suffisante et d'un niveau d'endettement maîtrisé.

Le plan quadriennal 2026–2029 s'inscrit ainsi dans une logique de gouvernance financière responsable, conforme aux principes de l'OGFCo, et au service du développement harmonieux, économique, environnemental et social de la Commune de St-Martin.

C'est dans ce contexte que le plan quadriennal 2026-2029 a été élaboré.

St-Martin, novembre 2025

Municipalité de St-Martin
GAËTAN ROSSIER
Président

Municipalité de St-Martin
MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal